



Chaprais Immobilier

6 rue de Belfort
25000 BESANCON
03 81 47 48 49
ag165@century21france.fr

HONORAIRES DE LOCATION ET GESTION

(Applicable au 1er janvier 2022)

HONORAIRES DE LOCATION

Recherche et mise en place du locataire uniquement

Montant des honoraires pour acte de location (meublés et vides)

A la charge du locataire : 8 % du loyer annuel hors charges, dans la limite du plafond suivant :

- 8 €/m² pour les honoraires de visites, constitution du dossier du locataire et rédaction du bail
- 3 €/m² pour la réalisation de l'état des lieux

A la charge du propriétaire : 8 % du loyer annuel hors charges, dans la limite du plafond suivant :

- 100 € forfait d'entremise et de négociation
- 8 €/m² pour les honoraires de visites, constitution du dossier du locataire et rédaction du bail
- 3 €/m² pour la réalisation de l'état des lieux

Frais de renouvellement / changement de bail : Forfait : 150 € TTC (A la charge du locataire)

Montant des honoraires pour acte de location de garages

A la charge du locataire : 1 mois de loyer charges comprises

A la charge du propriétaire : 1 mois de loyer charges comprises

HONORAIRES DE GESTION IMMOBILIERE

% appliqué sur le montant de la transaction

Taux de gestion :

Service confort : 8 % TTC des montants encaissés mensuellement

Service privilège : 9 % TTC des montants encaissés mensuellement

Assurance loyer impayés et détériorations : 2,65 % TTC du montant quittancé mensuellement.